

S . N . U . D . I . - F . O .

SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES DIRECTEURS, INSTITUTEURS ET PROFESSEURS DES ECOLES

FORCE OUVRIERE DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

38 rue RAYNAUD, 63000 CLERMONT FERRAND

Tél : 06 88 75 67 15 Mail : fo.snudi63@gmail.com



Clermont-Ferrand, le 18 mars 2020

A Monsieur l'Inspecteur Académique du Puy de Dôme

Objet : demande de mises à disposition immédiate des moyens de protection pour les personnels volontaires

Monsieur le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Puy de Dôme,

Saisi par nombres de collègues notre syndicat s'adresse à vous au sujet de nos collègues volontaires pour accueillir les enfants des personnels hospitaliers et de leurs inquiétudes quant aux conditions dans lesquelles ils auront à faire cet accueil. L'organisation est en cours dans le département, et plusieurs écoles du département sont ouvertes aujourd'hui et le seront demain pour réaliser cet accueil. Les enfants des personnels soignants sont regroupés dans des écoles désignées par chaque circonscription.

D'après nos informations aucune école ne dispose des matériels nécessaires préconisés pour accueillir du public : gants et masques en particulier. Il semble que plusieurs écoles disposent de gel hydroalcoolique mais dans des quantités assez restreintes. Les collègues que nous avons eu en contact nous expliquent que soit ils n'ont rien, soit ce sont eux-mêmes qui amènent leurs propres moyens de protection ainsi que les produits pour désinfecter régulièrement la classe.

Le Ministre a ce matin sur une station de radio indiqué qu'il n'était pas possible que les enseignants interviennent dans de telles conditions, et que l'école devait fermer si les moyens de protection n'étaient pas présents. Je rappelle donc que l'article 2-1 du décret 82-453 modifié rend le chef de service que vous êtes responsable de la santé et de la sécurité des agents. C'est la raison pour laquelle je vous demande quelles dispositions seront prises d'ici demain pour permettre à nos collègues volontaires de disposer du minimum.

Il faut bien être conscient que si les conditions de sécurité ne sont pas réunies l'accueil des enfants en sera nécessairement perturbé, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons que tout soit mis en œuvre pour que ces conditions soient réunies, les remerciements des uns et des autres ne constituant pas une barrière à virus.

Je me tiens à votre disposition pour tout échange éventuel et vous prie d'agréer, Monsieur l'Inspecteur Académique, l'expression de mon entière considération.

Nicolas Duquerroy, secrétaire départemental du SNUDI-FO 63